

## Questions les plus fréquemment posées

Ci-dessous, vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

- **Qu'est-ce qu'un dispositif de retenue adapté ?**
- **Quand puis-je utiliser un siège plus grand pour mon enfant ?**
- **A quoi dois-je faire attention lors de l'achat d'un siège-auto ?**
- **Comment puis-je savoir si un siège est conforme aux normes de sécurité en vigueur ?**
- **Les rehausseurs sans dossier sont-ils autorisés ?**
- **Quelle est la place la plus sûre pour les enfants en voiture ?**
- **Combien d'enfants peut-on transporter ?**
- **Pourquoi les bébés doivent-ils voyager dos à la route ?**
- **Airbag frontal et dispositif de retenue dos à la route**
- **Les enfants peuvent-ils voyager à l'avant ?**
- **Le lit-auto n'est-il pas mieux pour le bébé ?**
- **A partir de quel âge mon bébé peut-il aller dans un siège-enfant ?**
- **Les pieds de mon bébé dépassent de son siège dos à la route. Dois-je passer à un siège face à la route ?**
- **Quand mon enfant peut-il voyager sur un rehausseur ?**
- **Les femmes enceintes doivent-elles porter la ceinture ?**
- **Qu'est-ce que ISOFIX?**

## Qu'est-ce qu'un dispositif de retenue adapté ?

Un critère objectif existe : le poids de l'enfant. En effet, les dispositifs de retenue sont homologués pour des catégories de poids précises.



Le groupe 0 convient pour les enfants dont le poids maximum est de 10 kg : il s'agit de lits-autos.



Le groupe 0+ convient aux enfants dès la naissance jusqu'au poids maximum est de 13 kg : ce sont les petits sièges-bébés dos à la route.



Le groupe 1 est destiné aux enfants pesant entre 9 et 18 kg : il s'agit des sièges-autos placés face à la route et dans lesquels l'enfant est le plus souvent retenu par 5 sangles.



Le groupe 2 est prévu pour les 15-25 kg et le groupe 3 pour les 22-36 kg. En pratique, ces deux groupes sont souvent combinés : ce sont les rehausseurs. L'enfant voyage alors installé sur le rehausseur et attaché au moyen de la ceinture de sécurité standard à trois points d'ancrage. Il existe des modèles avec et sans dossier.

## **Quand puis-je utiliser un siège plus grand pour mon enfant ?**

Pour la sécurité de votre enfant, il est conseillé d'utiliser aussi longtemps que possible un siège de la catégorie inférieure. Ne passez donc pas trop vite à un « plus grand » siège. Attendez plutôt que votre enfant ait atteint le poids maximum prévu pour son siège actuel, ou que sa tête dépasse du dossier. Alors seulement, faites voyager votre enfant dans un dispositif de la catégorie supérieure. Votre enfant sera mieux protégé si vous ne brûlez pas les étapes.

## **A quoi dois-je faire attention lors de l'achat d'un siège-auto ?**

Dans notre pays, tous les dispositifs de retenue en vente dans les magasins sont homologués selon les normes européennes. Vous pouvez le voir sur l'étiquette du siège (un cercle à l'intérieur duquel figure un "E" suivi d'un chiffre). Tous les systèmes de retenue pour enfants utilisés doivent satisfaire aux normes les plus récentes : R44/03 ou R44/04. Pour savoir si un siège satisfait à l'une de ces normes, vous devez vérifier le numéro d'homologation. Ce nombre, composé d'une longue suite de chiffres, figure sur l'étiquette du siège. Il doit commencer par 03 ou 04.

Avant d'acheter un siège-auto, essayez-le dans votre voiture. En effet, les ceintures de certaines voitures sont trop courtes pour attacher correctement un siège-bébé. Si c'est votre cas, il vaut mieux acheter un autre modèle de siège (certains sièges peuvent être attachés avec une ceinture plus courte).

Veillez à ce que le siège offre aussi une bonne protection sur les côtés, surtout au niveau de la tête.

Pour les sièges-enfants du groupe 1 (de 9 à 18 kg), choisissez de préférence un système qui retend la ceinture. Il fixe mieux le siège, ce qui augmente la sécurité.

## **Comment puis-je savoir si un siège est conforme aux normes de sécurité en vigueur ?**

Chaque dispositif de retenue vendu doit porter un label ECE. On le trouve sur l'étiquette placée sur le siège (un cercle avec un « E » suivi d'un chiffre). Cela prouve que le siège est homologué selon la norme de sécurité européenne.

Pour savoir si votre siège est encore assez récent du point de vue de la sécurité, vous devez regarder le numéro d'homologation. Vous trouverez ce nombre (composé d'une longue suite de chiffres) dans le bas de l'étiquette.

Ce numéro d'homologation devra impérativement commencer par 03 ou 04.

## **Les rehausseurs sans dossier sont-ils autorisés ?**

Les rehausseurs sans dossier, homologués selon la norme européenne, restent autorisés. Pour les plus jeunes, le rehausseur avec dossier est recommandé. Il permet de bien placer la ceinture sur l'épaule et offre des protections latérales, notamment au niveau de la tête.

Attention, un rehausseur doit toujours être utilisé en combinaison avec une ceinture à trois points d'ancrage, jamais avec une ceinture ventrale (à deux points d'ancrage).

## **Quelle est la place la plus sûre pour les enfants en voiture ?**

Les places arrière sont les plus sûres. Mais, s'il est impossible d'attacher correctement votre enfant à l'arrière, il vaut mieux l'attacher correctement à l'avant dans un dispositif de retenue adapté.

## **Combien d'enfants peut-on transporter ?**

Chaque enfant doit disposer d'une place entière. Vous pouvez donc transporter autant d'enfants qu'il y a de places dans la voiture.

## **Pourquoi les bébés doivent-ils voyager dos à la route ?**

Un bébé a une tête volumineuse et lourde proportionnellement au reste de son corps. Son cou est, de surcroît, encore peu musclé. Si un bébé voyage face à la route, sa tête sera projetée en avant en cas de collision frontale. Cela peut causer de graves blessures au niveau du cou et même être fatal au bébé. En installant celui-ci dos à la route, le choc en cas de collision sera réparti sur l'ensemble de son dos.

## **Airbag frontal et dispositif de retenue dos à la route**

Il est interdit d'installer un enfant dans un dispositif dos à la route à une place de la voiture équipée d'un airbag frontal, sauf si celui-ci est désactivé.

## **Les enfants peuvent-ils voyager à l'avant ?**

Oui, les enfants peuvent, à tout âge, prendre place à l'avant s'ils sont attachés comme la loi le prévoit.

Seule restriction : il est interdit d'installer un enfant dans un dispositif de retenue dos à la route à une place de la voiture équipée d'un airbag frontal, sauf si celui-ci est désactivé.

## **Le lit-auto n'est-il pas mieux pour le bébé ?**

Du point de vue de la sécurité routière, le siège dos à la route est à conseiller dès la naissance. Les lits-autos (ou nacelles-autos) protègent moins bien le bébé en cas d'accident.

## **A partir de quel âge mon bébé peut-il aller dans un siège-enfant ?**

Ce n'est pas l'âge, mais le poids et la taille de votre enfant qui déterminent quand il peut passer à un siège-enfant face à la route.

Laissez votre bébé le plus longtemps possible dans son siège dos à la route. C'est ainsi qu'il est le mieux protégé. A partir de 13 kg, vous devez passer à un siège face à la route.

S'il ne pèse pas encore 13 kg mais que sa tête dépasse du dossier, vous devez aussi passer à un siège face à la route.

## **Les pieds de mon bébé dépassent de son siège dos à la route. Dois-je passer à un siège face à la route ?**

Non. Ce n'est pas grave. Gardez le siège jusqu'à ce que votre enfant pèse 13 kg ou que sa tête dépasse du dossier.

## **Quand mon enfant peut-il voyager sur un rehausseur ?**

Les rehausseurs sont homologués pour les enfants qui pèsent au minimum 15 kg. Ne placez donc jamais un enfant de moins de 15 kg sur un rehausseur.

Les sièges-enfants sont homologués pour les 9 à 18 kg. Il est préférable de faire voyager votre enfant dans un siège-enfant aussi longtemps que ce dernier lui convient (c'est-à-dire si votre enfant ne pèse pas encore 18 kg et si sa tête ne dépasse pas du dossier).

## **Les femmes enceintes doivent-elles porter la ceinture ?**

Oui. C'est obligatoire parce que la ceinture protège la mère et le bébé en cas d'accident.

La sangle ventrale de la ceinture doit être placée le plus bas possible sous le ventre, de sorte à reposer sur le bassin.

## **Qu'est-ce que ISOFIX ?**

Isofix est un système permettant de fixer le siège-auto à la structure même de la voiture. Le siège-auto n'est donc pas attaché à l'aide de la ceinture de sécurité, mais grâce à des points de fixation présents sur le siège. Ceux-ci sont accrochés dans des anneaux placés entre l'assise et

le dossier du siège. On ne peut utiliser le système ISOFIX que dans les voitures équipées de points de fixation Isofix.